



## 5 HEURES D'ENDURANCE GIMNÉE

### Règlement inscription

Amis pilotes,

Comme vous le savez nous reprenons l'organisation des 5h d'endurance de Gimnée cette année, vu le nombre de demandes d'inscriptions, nous sommes contraints d'établir une ligne de conduite afin de donner une chance égale à chacun. Vous trouverez, ci-dessous, la procédure pour les inscriptions de notre édition 2020.

Merci pour votre bonne compréhension.

- ✚ Inscription : à partir du 22 mars, 10h jusqu'à 60 machines + 5 réserves (une seule machine par inscription et par équipage).
- ✚ Les formulaires 2020 seront disponibles, via le site le 22 mars. Seuls les documents 2020 seront pris en compte. L'utilisation de formulaires antérieurs rendra votre démarche nulle, nous ne pourrions alors considérer votre demande d'inscription.
- ✚ Les documents suivants seront envoyés à l'adresse mail : [inscription20@proximus.be](mailto:inscription20@proximus.be) ou à l'adresse postale suivante : Plun Philippe 17, Quartier des Rippels 5680 Gimnée
  - Formulaire 2020 signé
  - Autorisation parentale pour les mineurs d'âge
  - Copies resto-verso des cartes d'identité
  - Preuve de paiement (avis d'opération bancaire)
- ✚ Afin de faciliter les contacts et d'envoyer un accusé de réception, une adresse mail est obligatoire.
- ✚ Toutes les questions, concernant les inscriptions, doivent être adressées à l'adresse mail renseignée pour l'envoi des divers documents listés ci-dessus.
- ✚ Aucune inscription via un message à une tierce personne ou réservation ne sera acceptée.
- ✚ Paiement : 70€ par pilote sur le compte : BE82 3631 0386 0768, BIC : BBRUBEBB.  
Celui-ci peut être anticipé afin d'éviter les problèmes de délai des banques. Si la preuve de paiement n'entraîne pas le versement des sommes considérées dans les 10 jours ouvrables suivant votre demande, nous serons dans l'obligation de revoir l'inscription de l'équipage.
- ✚ L'inscription est donc validée dès réception des documents suivants : formulaire 2020 (avec au besoin l'autorisation parentale), carte d'identité et paiement. Si un des 3 critères est manquant, l'inscription est suspendue et non valide.
- ✚ En cas de nombre trop important de dossiers d'inscriptions, c'est l'ordre d'arrivée des dossiers complets qui sera considéré afin de trancher.
- ✚ Tout document adressé à une autre adresse (mail ou postale) ne sera pas pris en compte.
- ✚ L'inscription et le numéro de machine seront validés par retour de mail (d'où l'importance de disposer d'une adresse mail clairement lisible).
- ✚ Au cas où des paiements auraient été effectués mais que l'équipage ne pourrait être retenu, le remboursement sera effectué sans délai.
- ✚ Dans le cas d'un forfait, merci de le signaler immédiatement afin de donner votre place à un équipage réserviste. **Le remboursement sera effectué pour les forfaits uniquement en cas de force majeure.**

Ces opérations ne vous prendront que quelques minutes. Merci de respecter cette procédure, elle contribuera à une meilleure organisation des inscriptions et permettra d'assurer une égalité de traitement des demandes d'inscription.